

Lettre ouverte aux clients des entreprises du bâtiment

Limoges le 15/07/2021

Nous, professionnels du bâtiment, sommes confrontés à la plus grave crise d'approvisionnement en matières premières et en matériaux que nous n'ayons jamais connue. C'est pourquoi par cette lettre ouverte et au nom des artisans du bâtiment, nous nous adressons directement à vous.

Nous constatons des augmentations de prix d'un jour à l'autre sur la plupart de nos fournitures. Selon les produits, ces augmentations vont de 5 à 300%. Plus grave, pour certains produits, nous passons des commandes dont les prix ne seront connus qu'à la livraison. Dans le même temps, nos fournisseurs nous annoncent des délais de livraisons à rallonge, des ruptures de stock ou sont incapables de garantir le moindre délai.

Pourquoi une telle situation ?

La crise Covid a provoqué l'arrêt d'usines, des retards de fabrication et la désorganisation des livraisons dans une économie mondialisée et globale. Dans le même temps, la demande mondiale s'est envolée notamment en Chine et aux USA entraînant des besoins supérieurs aux capacités de production et donc amenant de la spéculation. Quelques exemples concrets :

- ⊕ Les Etats Unis sont prêts à payer 2 à 3 fois plus cher le bois de structure européen, en raison des taxes TRUMP qui renchérissent le bois canadien. Du coup, des bateaux entiers de bois changent de destinataire au dernier moment pour aller vers l'acheteur le plus offrant et nos scieries peinent à trouver des arbres français à débiter aux risques de disparaître.
- ⊕ Même si la chaudière ou la fenêtre que vous avez choisie est fabriquée localement, il est possible qu'une seule usine à l'autre bout du monde fournissent un composant indispensable et que ce fournisseur ne livre plus pour l'instant.
- ⊕ Le carrelage est livré mais le fournisseur de colle est en rupture.

Nous agissons pour que cette situation inédite cesse et continuons d'alerter le Gouvernement comme nous le faisons depuis plusieurs mois. Mais il s'agit de sujets géopolitiques difficiles à gérer et même l'État semble désarmé.

Alors bien sûr, cela a un impact sur votre chantier ou sur vos projets. C'est pour cela que nous, artisans, nous devons vous informer de ces difficultés qui s'imposent à nous, perturbent très fortement le fonctionnement de nos entreprises, voire même peuvent les conduire au chômage partiel ou à la faillite.

En effet cela peut nous amener :

- ⊕ À arrêter nos travaux sur votre chantier et parfois, malgré nous, empêcher l'intervention des autres collègues qui devaient intervenir à notre suite,
- ⊕ À ne plus pouvoir garantir les délais,

- ⊕ À être dans l'obligation d'augmenter les prix initialement envisagés ou de vous proposer de changer de matériaux ou de solution technique pour tenir les délais ou les prix,
- ⊕ À réaliser des devis avec des durées de validité plus courtes pour être « au juste prix »,
- ⊕ À mettre des réserves sur le coût des travaux,
- ⊕ À refuser de faire un devis, non pas que votre chantier ne nous intéresse pas, mais qu'il représente un risque trop élevé tant pour l'entreprise que pour vous-même en termes de maîtrise du coût.

C'est dans un échange transparent et respectueux des possibilités des uns et des autres qu'artisans et clients pourront ainsi trouver ensemble un juste équilibre qui vous permettra de voir aboutir les travaux que vous souhaitez réaliser et dans le même temps permettre à nos entreprises de traverser cette crise. Après avoir tenu bon tout au long de ces mois de crise, nos chefs d'entreprise ont besoin de ce dialogue serein avec vous.

Néanmoins, nous avons espoir que cette crise se résolve dans les mois à venir. D'ici là, nous comptons sur votre compréhension.

Le président de la CAPEB

Alain RAVANNE.